



**Centre Bouëssé - La Garenne**  
7 route de Nantes  
49610 Mûrs-Érigné

Merci de ne pas contacter la structure d'hébergement (uniquement votre point de vente Vacances pour tous).

## LE SITE

### Situation géographique :

A 10 min d'Angers et au sud de l'agglomération angevine, la commune de Mûrs-Érigné présente les qualités de la ville et de la campagne. Situé au pied du Louet et au cœur de la commune, le centre Bouëssé - La Garenne conjugue à la fois les intérêts d'une infrastructure sportive et d'hébergement.

Le gîte La Garenne est un manoir du XVI<sup>e</sup> siècle entièrement restauré. Hébergement en chambres de 2 à 6 lits au premier étage avec chacune salle d'eau et WC privatif. Salle à manger aménagée dans la véranda ouverte sur le parc, salon, cuisine équipée. Grand parc boisé et clos. Une tente animation est installée dans le parc en complément.



Dans des domaines d'intervention aussi divers que le sport, les activités culturelles et environnementales, nous mettons en œuvre notre projet éducatif à travers des actions qui s'adressent à tous les publics, de la petite enfance aux plus âgés. Quel que soit le domaine, l'activité ne peut être une fin en soi, mais un support à un projet d'éducation, de socialisation, d'éveil et de découverte... Nos actions visent à ce que chacun s'épanouisse et trouve sa place dans la société, tout en reconnaissant à tous la volonté et la capacité de progresser et se développer.

**Effectif** : 12 participants

**Capacité d'accueil du centre** : 30 personnes



F.O.L 49 - VACANCES POUR TOUS

14 BIS AVENUE MARIE TALET - 49100 ANGERS

Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours

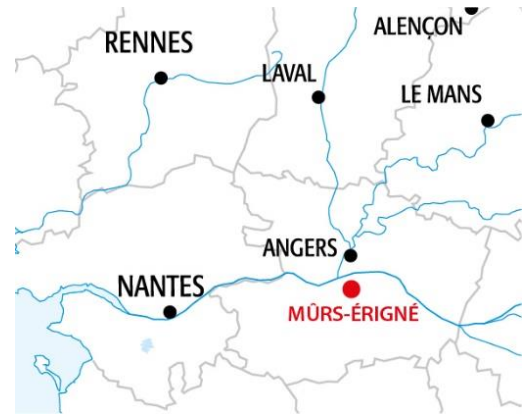
Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04

Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

## ACCUEIL EN RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Accueil estimé en fin de matinée le lundi matin, départ estimé en milieu d'après-midi le vendredi. Les horaires précis et définitifs vous seront communiqués dans la convocation environ 15 jours avant le départ.

Sur l'A87, sortie N°23 direction "Mûrs-Érigné Aubance". Au rond-point, prendre direction "Mûrs-Érigné / les Ponts de Cé". Au feu, prendre à gauche direction "Denée / Chalonnes-sur-Loire", puis prendre la 2<sup>ème</sup> route sur la droite (environ 200m après le feu).



## EN TRANSPORT

Départ en car ou train de **Le Mans, Nantes**, jusqu'à **Angers** puis car jusqu'au centre.

Les horaires précis vous seront communiqués dans la convocation environ 15 jours avant le départ. Les départs/retours peuvent s'effectuer tôt le matin ou tard le soir.

Le transport fait partie intégrante du séjour.

## LES ACTIVITÉS

### Découvre le comédien qui est en toi sans apprendre de texte !

Personnages, décors, accessoires ou encore scénario, apprends à créer avec ton imagination et celle de tes camarades.

#### AU PROGRAMME :

Atelier avec un professionnel expert dans l'organisation de jeux théâtralisés.

Cette activité immersive est conçue pour renforcer la cohésion, stimuler la collaboration et offrir une expérience unique.

Tu découvriras le plaisir et les bénéfices du théâtre d'improvisation grâce à un atelier conçu pour débutants et ceux qui souhaitent se perfectionner. Plonge dans un univers ludique et créatif où chacun peut explorer ses talents, développer sa confiance en soi et améliorer ses compétences en communication à travers :

- Des jeux de confiance
- L'apprentissage des notions de bases de l'improvisation
- Savoir créer et tenir un personnage
- Construire des récits à partir de son imaginaire et de celui des autres
- Apprendre à réagir et répliquer spontanément
- Mini représentation entre jeunes le jeudi soir

Au-delà des techniques théâtrales, l'improvisation te donnera des outils pour prendre confiance en toi, apprendre à lâcher prise ou bien faire face à l'imprévu.

**AUTRES ACTIVITES POSSIBLES** : Les jeunes et l'équipe organiseront ensemble le planning d'activités, en particulier les veillées, grands jeux de plein air, activités sportives et manuelles.



### **L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT :**

A la disposition du groupe, mais aussi de chaque participant afin de passer les meilleures vacances possibles, elle aidera à la mise en place du programme d'activités quotidien, afin de favoriser l'autonomie, dans le respect mutuel des règles de vie et du matériel. Vous devez également respecter les règles de vie qui impliquent quelques contraintes sans lesquelles toute vie de groupe est impossible. L'équipe est composée d'un(e) directeur/trice et de deux animateurs/trices (1 animateur/trice pour 8 à 10 jeunes en moyenne encadre les différentes activités).



### **L'ALIMENTATION :**

Nous favorisons une alimentation de qualité, équilibrée, variée, en quantité suffisante, en portant une attention toute particulière à l'hygiène. L'animateur sensibilisera les enfants au gaspillage, au partage et à la propreté.

↳ **Allergies et régimes alimentaires :** **Informez votre point de vente AU MOMENT DE l'inscription en cas de PAI d'allergie, ou de régime particulier** et transmettez-nous tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les prescriptions alimentaires liées à la pathologie du jeune. Si la sécurité physique de l'enfant ne peut être garantie, nous nous réservons le droit d'éconduire son inscription.

↳ **Respect des convictions, idéaux philosophiques et religieux :** Dans la mesure du possible, une offre de repas alternatifs sera proposée. Par contre notre cuisine n'a pas vocation à servir des repas liés à des prescriptions religieuses (halal ou casher).

### **LE QUOTIDIEN :**

L'organisation des moments de la vie quotidienne répondra aux besoins physiques d'alimentation, de repos et d'hygiène des enfants et sera l'occasion de favoriser l'accession à l'autonomie :

- réveil individualisé et petit déjeuner échelonné
- repas conviviaux propices à l'échange
- vigilance sur les moments de toilette intime et de rangement du lieu de vie
- temps libres et de détente possibles chaque jour afin de permettre à chacun de vivre ses vacances à son rythme
- temps calme aménagé avant le coucher pour amener les enfants progressivement au sommeil

Les jeunes auront la responsabilité du rangement et de la propreté du lieu de vie.

### **L'alcool/La cigarette :**

La consommation de boissons alcoolisées sera interdite sous toutes ses formes.

Il est difficile d'interdire à un jeune de fumer surtout si ce dernier en a l'habitude. Cependant les jeunes et l'équipe d'animation définiront ensemble des règles précises permettant le respect de chacun : fumeurs et non-fumeurs. La consommation de cigarettes devra être réduite au maximum et se faire dans des lieux isolés du groupe et en dehors des temps d'activités.

### **QUARTIER LIBRES :**

La vie collective impose des contraintes à chacun. La liberté ne pourra pas être totale car toujours limitée par notre souci de sécurité et par la nécessité de préserver un rythme de vie normal.

Des possibilités de « quartier libre » vous seront offertes mais toujours dans des cadres géographiques et des créneaux horaires bien définis par l'équipe d'encadrement. Ils se dérouleront par petits groupes de 3 jeunes au minimum.

### **AVOIR DES NOUVELLES DES ENFANTS :**

Vous pourrez obtenir des nouvelles du déroulement du séjour **grâce à un blog** (prestataire indépendant de notre organisme) de manière sécurisée, privée, et gratuite. Les équipes d'animation publieront des articles contenant du texte et/ou des photos et vidéos. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au Droit à l'image.

Il est possible que des nouvelles ou des photos ne soient postées sur le blog que tous les deux jours, la priorité étant donnée à l'encadrement des jeunes lors des animations.



**Adresse du site :** <https://www.ondonedesnouvelles.com/>

Le code d'accès vous sera communiqué dans votre espace client à l'onglet info séjour. Évitez le moteur de recherche Internet Explorer.

Si vous avez le besoin urgent de joindre votre enfant, contactez-nous au 02.41.96.11.56. Le responsable du groupe organisera un temps d'échange téléphonique avec votre enfant. En dehors de toute urgence, nous vous remercions de ne pas solliciter d'échange avec votre enfant afin de limiter de potentielles déceptions pour les autres participants et favoriser une équité dans le groupe.



## ATTENTION !

Si le **comportement** du jeune était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de **RENVOI** pourrait être prise à son encontre, **FRAIS DE RETOUR A VOTRE CHARGE...**

## ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile et individuelle accident., protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens. En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

**Attention** : Nous vous rappelons que les pertes d'objets, les vols, les bijoux, les espèces ne sont pas garantis par l'assurance.

**Les vêtements et matériels perdus ou oubliés ne sont pas couverts par notre assurance.**

## PRÉPARER VOTRE SÉJOUR



**TROUSSEAU** : en complément de la fiche trousseau type qui vous a été remise

Réduisez les quantités qui sont prévues **pour un séjour de 2 semaines.**



**Attention** : le blanchissage du linge n'est pas assuré pendant ce séjour.

**Des vêtements simples et confortables sont préférables aux vêtements neufs et fragiles**

Toutes les pièces du trousseau devront être marquées **au nom complet** de l'enfant. Ce marquage devra être indélébile et résister au lavage. **Nous ne pouvons pas engager notre responsabilité en cas de disparition de linge non ou insuffisamment marqué.**

### **Prévoir** :

- 1 **duvet** (couette non fournie) - drap, oreiller + taie fournis
- paquets de mouchoirs jetables
- 1 paire de chaussons

**A partir de 12 ans** nous estimons qu'il est capable d'assumer seul la gestion de son trousseau, **aucun contrôle ne sera alors effectué.**

**L'Argent de poche** : Une somme de 10 € est amplement suffisante, et ne sera pas nécessairement utilisée. Cette somme peut être confiée à l'équipe d'animation. Si le jeune souhaite la gérer lui-même, il en va de son entière responsabilité.



**SANTE** : **En cas de traitement médical ou de problème de santé particulier, veuillez-nous le faire savoir dès l'inscription pour préparer au mieux la venue de l'enfant.**

Il est interdit d'apporter des médicaments sans **prescription médicale** (ordonnance d'un médecin). Si vous bénéficiez de la **C.M.U.**, n'oubliez pas de prévenir le directeur et de fournir l'attestation. Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments (en quantité suffisante pour le séjour) que vous donnez au responsable à l'arrivée sur site ou à l'animateur responsable du convoyage en cas de transfert. Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité).

### **L'utilisation du téléphone mobile :**

Le téléphone mobile est un outil de communication très utilisé par les jeunes y compris en centre de vacances. Cependant, nous insistons sur le fait que l'usage du téléphone mobile peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances, de ce fait l'équipe d'animation **régulera son utilisation sur nos séjours**. En cas d'utilisation abusive, celui-ci pourra être saisi par l'équipe d'animation et restitué en fin de séjour.

### **Les objets de valeur :**

La nature du séjour **nous conduit à fortement déconseiller la présence de tout objet de valeur** (vêtements de marque, bijoux, téléphone mobile, tablette, console de jeux, etc...). Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables.



## **DOCUMENTS A ENVOYER OBLIGATOIREMENT**

### **AVANT LE DEPART A :**

#### **VACANCES POUR TOUS - 14 BIS AVENUE MARIE TALET - 49100 ANGERS**

- La fiche de renseignements médicaux et individuels complétée et signée (pas besoin de certificat médical)
- L'autorisation pour le droit à l'image
- La fiche trousseau
- Une copie de la carte Vitale ou de l'attestation de droits à la sécurité sociale

**Attention, en l'absence de l'un de ces documents, nous serons dans l'obligation de refuser le départ du jeune.**

**BON SÉJOUR AVEC VACANCES POUR TOUS !**